

TRAVAILLER DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE PERSONNES HANDICAPÉES

OBJECTIFS

- Connaître les bases sur les différentes formes de handicaps pour mieux comprendre les usagers
- Appréhender et comprendre les fonctionnements et missions des différentes institutions et structures d'accueil et se situer au sein de la structure
- Établir une communication de qualité avec les personnes handicapées et les personnels d'encadrement
- Construire des éléments de réponse aux situations problématiques

CONTENU

- Exposé introductif :
 - *Handicap, un mot qui fait peur ? Et pourtant...*
 - *Exposé commenté sur les différentes déficiences à l'origine du handicap : intellectuel, psychique, moteur, sensoriel*
- Évolution des prises en charge et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap :
 - *Le cadre législatif du secteur médico-social*
 - *Les structures spécialisées et leurs missions : pour enfants (IME, IMPro...), pour adultes (MAS, FAM, Foyer de vie, ESAT...)*
 - *La bientraitance et la prévention de la maltraitance dans les ESMS*
- L'accès à la citoyenneté : présentation du documentaire « Paroles de travailleurs »
- La place du personnel « extérieur » par rapport aux structures d'accueil et aux personnes handicapées
 - *Les différents cadres d'intervention et prestations de services*
 - *Les missions contractuelles – Qui fait quoi ?*
- Les problématiques rencontrées au quotidien : avec l'équipe de professionnels de la structure, avec les personnes handicapées
- Comment appréhender les troubles du comportement : les situations de crises (violence, comportement délirant, provocation...), les attitudes à adopter
- Les postures relationnelles et professionnelles : qu'appelle-t-on la bonne distance ?
- Formalisation d'un socle de recommandations qui pourront être généralisables, transférables et à partager entre collègues

STAGE N°

51

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2 600 €

Public concerné :
cadres et professionnels
de terrain

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé théorique
- Analyse de cas pratique

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.